

tants qui, au nom de la population, a donné satisfaction à Leurs Majestés de la réception glacée faite particulièrement à l'impératrice.

« L'empereur fait évacuer la place, aujourd'hui même, pour qu'elle soit occupée par Romero, chef de bande libéral, le plus près d'ici, etc. — R. »

De retour à Mexico, l'empereur s'occupa de l'organisation de sa cour, des embellissements du palais impérial et du parc de Chapultepec, de la formation de sa garde palatine et d'une multitude de détails fort étrangers à la régénération du Mexique. Les finances ne s'organisaient pas, les institutions d'utilité publique restaient en expectative, l'arrangement des réclamations françaises indiqué dans le traité de Miramar, se remettait de jour en jour, les libéraux placés à la tête des ministères et des préfectures, ne pouvant conspirer encore ouvertement contre l'empire, commençaient auprès de l'empereur leurs attaques contre son plus ferme, son unique appui, les chefs de l'intervention; dès le mois de septembre 1864, on voit le général Bazaine se plaindre à Leurs Majestés de ces intrigues et des calomnies des hauts fonctionnaires. Les nouveaux ministres, hostiles au régime impérial et aux étrangers, annulèrent par leurs manœuvres la mission des inspecteurs français, chargés de surveiller les employés mexicains, attachés aux finances et aux douanes. L'hostilité des ministres contre les étrangers, et particulièrement contre le cabinet de l'empereur, se manifesta par une opposition plus ou moins déclarée à tous les décrets élaborés dans ce cabinet.

Ce cabinet, il est vrai, était pitoyablement composé. Son chef, M. Éloin était un Belge, ignorant la langue et les mœurs du Mexique. Ses compatriotes m'ont affirmé que le roi Léopold l'avait imposé à l'archiduc Maximilien, en lui disant que son ambition suppléerait à son défaut de talent. « Faute de capacité, m'ont-ils ajouté, pour devenir ingénieur, il resta conducteur des mines. Sa manière de chanter la chansonnette et quelques talents de société lui valurent la bienveil-

lance d'un grand seigneur qui le poussa jusqu'à la cour où il sut capter l'attention du roi. » Les fonctions de chef du cabinet le rendaient plus puissant que les ministres. N'ayant jamais eu en Belgique de poste important, il était déplacé dans celui qu'il occupait à Mexico. Il ne sut pas s'élever à la hauteur de la tâche qu'on lui avait confiée; il voulait tout voir, tout accaparer; mais débordé par l'abondance des matières, et son peu d'aptitude au travail, il ne concluait jamais rien. Ses sentiments antifrançais, son ignorance complète de la situation du Mexique et de son passé, lui ont fait repousser une multitude de projets, présentés par des Français et d'une importance incalculable pour le pays. Son collègue, au conseil d'État, M. Scherzenlechner, était aussi nul que M. Éloin, en affaires, et aussi hostile envers nos compatriotes. Il a dû quitter le Mexique, ne pouvant s'accorder avec son collègue, dont la politesse laissait beaucoup à désirer. M. Iglesias, secrétaire de l'empereur, dut également quitter le cabinet, à cause de M. Éloin. En économie politique, ce triste personnage voulait que tout se fit par l'État, et rien sans lui. Il ignorait qu'au Mexique, l'État n'ayant ni argent, ni crédit, ni moralité, ne pouvait prendre à sa charge aucune des grandes entreprises industrielles, aucun des travaux publics nécessaires au développement des ressources nationales. A Mexico, l'on attaquait beaucoup le désintéressement de M. Éloin; on l'accusait d'avoir bénéficié de sa liaison avec M. Sapia, dans l'affaire du second emprunt, et d'avoir éprouvé la reconnaissance de M. O'Sullivan dans l'affaire des paquebots américains. En général, les hommes politiques haut placés sont trop fréquemment l'objet de graves accusations, souvent non fondées; je dirai seulement que M. Éloin n'a pas permis à M. Maury, chef de la police française, qui voulait lui remettre des papiers... relatifs à ces accusations, de soulever des poursuites judiciaires contre les détracteurs.

Le bureau télégraphique des lignes de Vera-Cruz et de l'intérieur était au palais de Mexico; l'empereur avait nommé

pour directeur, fonction faisant partie des prérogatives du cabinet, un Allemand qui ne se contentait pas d'être indiscret et négligent, mais encore faisait payer à l'empereur des sommes exorbitantes les objets les plus insignifiants destinés au service du télégraphe, et prit 35,000 francs pour établir la ligne de Chapultepec à Mexico qui dût coûter environ 900 francs. Les autres employés de ce cabinet, au point de vue du désintéressement et des capacités, étaient à peu près tous d'une valeur semblable à celle des personnes dont je viens d'esquisser le portrait moral.

Le succès d'une entreprise, dépendant généralement, du chemin dans lequel on s'engage dès le point de départ, il était évident qu'avec un tel personnel au ministère, dans les préfectures, au cabinet, en un mot, partout, l'empereur devait échouer en tout. Je ne sais s'il en eut un pressentiment vers la fin de l'année 1864, malgré les illusions et les satisfactions qu'il affichait ostensiblement jusqu'au commencement de l'année 1866, ce qu'il y a de certain, c'est que Maximilien I<sup>er</sup>, paraissait ne travailler au Mexique que pour se dresser, en Europe, un piedestal de libéralisme qui devait le rendre populaire parmi ses compatriotes. Après le règlement de sa cour, il commence à faire pleuvoir des décrets plus libéraux les uns que les autres, et qu'il s'empresse de faire parvenir en Europe, où ils furent très bien accueillis. Sa politique si étrange, pour un empereur autrichien, descendant de Charles-Quint, si opposée au régime impérial qu'il venait établir, généralisa l'idée que Sa Majesté n'avait point l'intention de rester au Mexique. Cette idée devint une conviction, lorsqu'on apprit sa protestation contre le *pacte de famille* signé à Miramar et communiqué au Reichsrath par M. le comte de Mensdorff-Pouilly, le 16 novembre 1864. Voici le texte de cette protestation, fort curieuse, à bien des égards, et surtout par le ton qu'on y voit dominer du commencement à la fin.

« Nous ne devons pas cacher la pénible impression que nous a causée la lecture du passage suivant extrait d'un

journal européen et arrivé par le dernier courrier, passage relatif au discours prononcé par l'Empereur d'Autriche à l'ouverture des séances du Reichsrath :

« L'acceptation qu'a faite, avec mon consentement, de la couronne impériale du Mexique, mon frère l'archiduc Maximilien I<sup>er</sup>, exigeait nécessairement un règlement des droits d'agnation, qui ont dû être pris en considération. C'est pour cela qu'un *pacte de famille* a été fait à Miramar, et mon gouvernement est chargé de vous le communiquer. »

« Il est à peine croyable qu'un *pacte de famille* puisse être l'objet d'une communication officielle, soumise à la discussion d'un parlement, sans le consentement préalable des deux empereurs. Néanmoins, nous pouvons assurer que l'empereur du Mexique n'a pas été le moins du monde consulté. Sans nul doute, il eût été plus prudent que l'empereur d'Autriche couvrit directement du voile le plus épais tout ce qui se rapportait à une convention intime arrachée à son frère dans un moment suprême. On ne doit pas perdre de vue que c'est sur l'initiative de l'empereur d'Autriche que le trône du Mexique a été offert à l'archiduc Maximilien, que l'acceptation de celui-ci a été subordonnée à la certitude donnée que la majorité de la nation l'appelait à l'empire; que, pendant les négociations, dont les délais impatientaient la députation mexicaine, aucune demande ni allusion d'aucune sorte n'a été faite relativement à l'aliénation des droits de la fortune privée de l'archiduc Maximilien, et que ce fut seulement aux derniers moments, lorsque déjà des promesses avaient été faites à l'empereur et à la députation elle-même, lorsque des conventions avaient été contractées avec la France, et lorsqu'un refus aurait nécessairement entraîné les plus graves complications politiques en Europe et compromis surtout la situation de l'Autriche, ce fut alors que l'empereur François-Joseph, quittant sa capitale, et accompagné de ses conseillers les plus intimes, vint précipitamment à Miramar demander à son frère la renonciation complète et générale à tous ses droits, de quelque nature qu'ils fussent.

« En souscrivant cette inqualifiable convention, même sans vouloir s'inquiéter de son contenu, l'empereur Maximilien donnait à sa nouvelle patrie adoptive le témoignage le moins équivoque, et à l'Europe entière la preuve la plus évidente que rien ne pouvait l'arrêter, quand il s'agissait d'une promesse faite par lui. Toutefois, les diplomates les plus distingués et les jurisconsultes les plus experts, qui ont, depuis, étudié froidement ce pacte de famille, s'accordent unanimement à déclarer qu'il doit être considéré comme nul et dérisoire.

« Sans vouloir nous étendre sur la légitimité et la validité des moyens employés pour arracher une signature sous l'influence d'événements dont nous pourrions faire ressortir la gravité *en temps opportun*, il nous suffira pour le présent de noter que les diètes, après avoir obtenu le consentement des deux empereurs, sont seules compétentes pour régler les droits d'agnation qui modifient un acte de la pragmatique sanction, et cela, quand elles sont convoquées pour cet objet et d'accord avec les princes intéressés, lesquels, dans le cas actuel, n'ont pas même été consultés. — Mexico, 28 décembre 1864. »

Le caractère et l'importance de cette protestation, relativement aux idées de l'empereur sur la renonciation à ses droits d'agnat, n'échapperont à personne ; mais, en outre, il est utile de constater que Maximilien lui-même affirme d'une manière implicite que c'est à la cour de Vienne qu'il fut désigné à M. Gutierrez de Estrada pour la couronne du Mexique.

Ce fut aussi pendant ce mois de décembre 1864, qu'eut lieu la rupture officielle entre le gouvernement impérial de Mexico et le parti du clergé. Le nonce du pape, Monseigneur Meglia, était arrivé dans la capitale le 7 décembre ; il fut reçu par Leurs Majestés le 10 avec le cérémonial prescrit pour les ambassadeurs. Le 13, l'empereur l'entretint d'un projet pour la solution de la question ecclésiastique, dont il avait fini par reconnaître l'urgence ; ce soir même, et le lendemain au ministre de la justice, le nonce déclara qu'il ne

pouvait négocier que sur quelques-uns des points proposés par Sa Majesté, les autres étant du ressort d'un concordat. Ces points étant peu importants, les principaux et les plus nombreux n'étant pas de la compétence d'un nonce, une entente entre Monseigneur Meglia et le gouvernement impérial devenait impossible.

Le ministre de la justice, M. Escudero, lui écrivit alors le 24 décembre la lettre suivante : — « Monseigneur. — Comme Votre Excellence m'a déclaré dans notre dernière conférence, ainsi qu'elle l'a répété, du reste, aujourd'hui, dans son entrevue avec S. M. l'impératrice, que, faute d'instructions nécessaires pour traiter sur les neuf points proposés dans le but d'aplanir les difficultés existant entre l'État et l'Église mexicaine, elle devait en référer à la cour de Rome ; S. M. l'empereur se trouve dans la pénible nécessité de dicter les mesures que lui commandent ses devoirs et sa conscience, dans la situation actuelle.

« Mais, comme le manque d'instructions de Votre Excellence doit être la cause de mesures ultérieures que prendra Sa Majesté, elle désire que ce fait soit constaté par écrit et, à cet effet, Votre Excellence aura la bonté de m'écrire, en réponse à cette note, ce qu'elle a bien voulu m'exprimer de vive voix. Je profite de cette occasion pour réitérer à Votre Excellence l'assurance de ma considération distinguée. — Pedro Escudero. »

A cette note, le nonce répondit le lendemain par une longue lettre, dont voici les principaux extraits : « ... En soumettant à S. M. l'empereur, dans l'audience privée qui me fut accordée le 17, une lettre confidentielle du Saint-Père, Sa Majesté daigna me donner connaissance du susdit projet, et je répondis, en toute franchise, que je n'étais muni ni des instructions, ni des pleins pouvoirs nécessaires pour *négocier un concordat*, vu que mes instructions étaient en tout conformes à ce que Sa Sainteté exprimait dans sa lettre à l'empereur... » Suit une critique du projet. « J'ai suggéré ensuite à Sa Majesté et à Votre Excellence que le saint-siège

n'avait pu d'autant moins me donner des instructions sur les points susdits, qu'il ne pouvait pas supposer que le gouvernement impérial les proposerait et consommerait ainsi l'œuvre commencée par Juarez. J'ai assuré à Sa Majesté et à Votre Excellence que je n'avais entendu parler à Rome d'un projet ainsi conçu, ni par Sa Sainteté, ni par son secrétaire d'État, ni par d'autres personnes attachées à la cour pontificale, et que j'étais persuadé que le ministre impérial M. Aguilar n'en avait jamais fait mention au Saint-Père, lequel, certainement, aurait écrit une lettre et donné d'autres instructions à son représentant... J'ai l'honneur d'être, etc. — Pierre François, archevêque de Damas. »

Ces documents prouvent ce que j'ai déjà dit, qu'en passant à Rome, l'empereur ne s'était point occupé de la question du concordat; que le nonce n'avait reçu des instructions que pour les affaires ecclésiastiques du Mexique; que la cour de Rome et le clergé mexicain supposaient que l'empereur allait rappeler les décrets de Juarez contre l'Église mexicaine et ses membres, et que Sa Majesté pensait que le nonce pouvait ratifier les lois de réforme promulguées par Juarez et sanctionnées par Maximilien I<sup>er</sup>. Ces illusions réciproques et naturelles en ces circonstances, amenèrent en tombant, une rupture inévitable. Cette rupture devint officielle après la lettre du 27 décembre, écrite par l'empereur à M. Escudero, et dont voici les passages les plus saillants :

« Mon cher ministre Escudero. — ... La situation difficile, qui se prolonge depuis plus de sept mois, et qui nous a coûté de si grands efforts, n'admet plus de retard. Cette situation exige un prompt dénouement. En conséquence, nous vous chargeons de nous proposer immédiatement des mesures qui devront avoir pour effet :

« Que la justice soit rendue sans égard à la qualité des personnes.

« Que les intérêts légitimes créés par lesdites lois de réforme soient garantis, sans préjudice des dispositions à

prendre pour redresser les injustices et les excès auxquels ces lois ont donné lieu ;

« Qu'il soit pourvu à l'entretien du culte et à la protection des intérêts sacrés placés sous la sauvegarde de la religion ;

« Et enfin, que les sacrements s'administrent, et que les autres fonctions du ministère ecclésiastique s'exercent, dans tout l'empire gratuitement et sans charges pour les populations.

« A cet effet, vous nous proposerez tout d'abord un plan pour la révision des opérations de désamortissement des biens ecclésiastiques. Ce plan devra avoir pour base la ratification des opérations légitimes exécutées sans fraude et conformément aux lois qui ont décrété l'abolition de la main-morte et fait passer ses biens dans le domaine de la nation.

« Enfin, vous nous guiderez d'après les principes les plus larges et les plus libéraux de la tolérance religieuse, sans perdre de vue que la religion de l'État est la religion catholique, apostolique et romaine. — Maximilien. »

Le 29 décembre. Mgr Meglia protesta contre les considérants et la teneur de cette lettre; puis il conclut sa protestation en disant : — « Je proteste donc contre toute manifestation ou insinuation tendant à faire retomber sur le suprême pontife la plus légère responsabilité de tout ce qui pourra se faire ici de contraire à l'Église et à ses droits : j'affirme que ni Sa Sainteté, ni son gouvernement, ni le nonce n'ont jamais eu connaissance des projets et résolutions qui, au lieu de calmer les consciences timorées et de rendre la paix aux esprits, n'ont fait que les jeter dans des perturbations et des angoisses plus grandes encore. — J'ai l'honneur, etc. — Pierre François, archevêque de Damas. »

Après cette protestation, l'Empereur publia un décret proclamant la mise en vigueur des lois relatives à l'entrée des bulles, rescrits, etc., du souverain pontife, qui ne pouvaient recevoir l'exequatur avant l'approbation du chef du pouvoir exécutif. Ce décret acheva la rupture; Mgr Meglia attendit des instructions de Rome et quitta le Mexique quelques mois

plus tard. L'année 1864 finissait ainsi pour l'empire aussi mal que possible.

Ayant été chargé verbalement de donner à M. Drouin de Lhuys des renseignements sur la situation vraie du Mexique, situation défigurée de la manière la plus étrange par la presse européenne, j'envoyais, dès le mois de janvier 1865, plusieurs lettres à différents personnages pour les communiquer à Son Excellence. Je crus plus prudent de donner ces renseignements par une voie indirecte que les adresser au ministre des affaires étrangères. Voici quelques extraits de ces communications :

« ... J'ai trouvé le Mexique sur un volcan, l'empereur et l'empire usés, l'insurrection triomphante, partout où les Français ne sont pas en grand nombre; tous les partis se donnent la main pour faire de l'opposition au gouvernement... Depuis le plus grand jusqu'au plus petit, tous s'accordent à dire que si les troupes françaises partaient, l'Empereur ne pourrait pas rester vingt-quatre heures à Mexico. Son départ ne fait plus aucun doute; ce n'est plus qu'une affaire de temps... Les places sont occupées par des hommes nuls, des voleurs et des gens qui n'attendent qu'un moment favorable pour tourner contre le gouvernement... M. Eloin, chef du cabinet de l'Empereur, déteste les Français... il fait le vide autour de l'Empereur... Ma première conversation avec lui me l'a révélé encore mieux que l'opinion publique. Il est exécré de tout le monde; Mexicains, Français, étrangers de tous les pays ne peuvent le sentir.

« On n'a pas en France le moindre soupçon de ce qui se passe ici... L'immigration allemande et américaine qui pouvait régénérer le pays est arrêtée; elle va se diriger vers le Brésil... L'empereur aurait pu faire tout ce qu'il aurait voulu. Maintenant, c'est trop tard, l'occasion est perdue... M. Hidalgo se plaint que M. de Montholon dit du mal du Mexique à son gouvernement; aussi, la position de M. de Montholon est-elle déjà très difficile ici. »

Lors de ma première entrevue avec l'empereur, Sa Majesté

me dit : « — Voilà quatre mois que je prie mes ministres d'en finir avec le décret de concession du chemin de fer de Vera-Cruz à Mexico, et ce n'est qu'hier que j'ai pu le signer. » Cette phrase me donnait la clef de la situation; l'empereur régnait, mais ne gouvernait pas. Aussi, je ne pus m'empêcher de répondre à Sa Majesté : — « Sire, Votre Majesté n'a point été appelée au Mexique pour être gouvernée par les Mexicains, mais bien pour les gouverner; Votre Majesté sait ce qu'ils ont fait de leur pays depuis le demi-siècle qu'ils le gouvernent à leur guise; si Votre Majesté continue leurs traditions, elle arrivera aux mêmes résultats qu'ils ont obtenus, c'est à dire la ruine et l'anarchie. »

Mes lettres à Paris furent très mal accueillies; on prit pour de la violence ce qui n'était qu'une douloureuse expression de la vérité dépouillée de ces oripeaux qui la font ressembler au mensonge. « L'empereur Maximilien, me répondit-on, se plaint beaucoup des sentiments hostiles que vous professez hautement contre son gouvernement. Si vous n'étiez pas protégé par votre caractère sacré, vous auriez reçu déjà l'ordre de quitter immédiatement le Mexique, car Sa Majesté conteste à un étranger le droit de contrôler les actes d'un gouvernement souverain avec la passion que vous y mettez. D'ailleurs, croyez-le, M. Drouyn de Lhuys n'approuve non plus votre conduite, car il vous avait prié d'observer et de lui mander la vérité, mais il ne vous autorisait pas à vous poser en censeur officieux de Maximilien I<sup>er</sup>... *Veritas odium parit.* »

En France comme au Mexique, mes appréciations défavorables, — mais non passionnées, — sur le nouvel empire déplaisaient dans certaines régions gouvernementales; on resta longtemps sans avoir le courage de dire la vérité à l'empereur Maximilien, comme à l'empereur Napoléon; on n'a révélé le gouffre que lorsqu'il était impossible de l'éviter. Aussi, n'ai-je point été étonné d'entendre dire, au mois de novembre 1865, à M. Langlais avec une indignation mal contenue, et dans des termes très énergiques, qu'en France

le gouvernement ne connaissait point la vérité sur le Mexique. Cela se comprend : les réserves diplomatiques, les intérêts officiels ou privés donnaient aux rapports des agents des deux gouvernements, une couleur sinon rose, du moins gris-perle, de sorte que la vraie signification des événements qui se passaient au Mexique perdait énormément de son caractère déplorable. J'écrivais que l'avenir me donnerait raison, comme il l'avait déjà donné à mon livre intitulé *l'Empire au Mexique*, publié en 1862, et qu'il était préférable de connaître le terrain sur lequel on marchait que de s'embourber aveuglément, lorsque nous pouvions encore retirer de grands avantages de notre expédition ; ma franchise et ma profonde connaissance du Mexique furent prises pour de l'hostilité !

L'Empereur Maximilien, quoi qu'on en ait dit, ne s'y trompa pas, et si son entourage, antipathique à l'élément français, me représentait auprès de Sa Majesté comme disant du mal de son gouvernement, l'empereur voulut utiliser mes notions du pays, et spécialement celles en matière de presse, Sa Majesté me fit venir pour m'attacher à son cabinet en qualité de directeur de la presse. La première fois que j'eus l'honneur de dîner à Chapultepec, après cet appel, l'empereur me dit : « Voilà plus d'un an que je dis à Eloin d'organiser la direction de la presse, mais il n'y comprend rien et n'est pas favorable à ce projet. » Il était impossible de modifier l'opinion publique avec les éléments qu'on me donnait ; mais j'aimais l'empereur, pour lequel on aurait volontiers sacrifié sa vie, après l'avoir connu dans l'intimité ; je me mis courageusement à l'œuvre, mais sans espoir de faire du bien, car il était trop tard, et je n'ignorais pas la mauvaise influence que M. Eloin, les ministres et tous les autres fonctionnaires, également nuls et malveillants, devaient avoir sur les décisions de l'empereur et les destinées du Mexique. Ma tâche fut tellement paralysée par l'hostilité de ces personnages que je donnais ma démission deux fois dans un mois ; elle ne fut pas acceptée, mais en 1866, l'empereur finit

par consentir à transporter mon cabinet à Paris pour y continuer mes fonctions.

Je ne sais pourquoi, le quartier général français voyait lui-même d'un fort mauvais œil l'existence de ce cabinet, blâmée par M. de Keratry, dans son plaidoyer en faveur du maréchal Bazaine. Ce cabinet était un lien entre le quartier général et le gouvernement mexicain, il défendait les intérêts français et ceux de l'empire qui étaient également des intérêts français, contre le mauvais vouloir de l'entourage de l'empereur ; nous étions quatre Français dans ce cabinet et je crois qu'il eût été d'une bonne politique du maréchal de favoriser ce personnel et d'applaudir à cette institution, l'un et l'autre lui étant sympathiques et favorables. Ce cabinet n'était point un gouvernement central, mais une sorte de secrétariat général, où s'élaboraient les projets les plus urgents et les plus importants ; il servait de canal entre l'empereur et les ministères, abrégeait et facilitait la tâche de tous et l'expédition des affaires. Malheureusement, son premier chef, M. Eloin, l'empêchait de répondre à ce but, par la direction qu'il donna à cette institution. Voici sur le cabinet impérial quelques lettres de Leurs Majestés d'un grand intérêt.

« Jalapilla, 13 mai 1865. — J'espère, à présent, pouvoir m'occuper de l'organisation définitive du cabinet civil, notre cher Eloin n'ayant rien fait jusqu'à présent ; ce travail est difficile, mais extrêmement nécessaire. J'ai l'intention de rester encore quelques jours à la Hacienda de Jalapilla, ayant un léger érysipèle au pied, ensuite de la piqûre d'un insecte ; d'ici je me dirigerai par Huatusco à Jalapa. J'ai l'intention de retourner par Puebla directement à Mexico.

« Le préfet d'Oajaca m'a prié de ne visiter cette ville qu'en automne, me disant que la misère y était tellement grande en ce moment qu'on serait obligé de dépenser une somme relativement trop considérable.

« J'ai envoyé cette nuit S. en Europe, comme courrier pour y régler quelques affaires et remettre à Eloin des docu-